

BAREME DES COMMISSIONS AU 19 JUILLET 2019

AGENCE DE SAINT-PIERRE-DU-PERRAY

Honoraires de TRANSACTION

A la charge du VENDEUR : dans le cas d'un MANDAT SIMPLE, SEMI-EXCLUSIF ou EXCLUSIF. A la charge de l'ACQUEREUR : dans le cas d'un MANDAT de RECHERCHE ou d'une SUCCESSION.

Tout local à usage d'habitation ou professionnel	Rémunération Mandat simple** Mandat exclusif* Mandat semi-exclusif*
De 0 à 99 999 €	6 900 € TTC
De 100 000 € à 149 999 €	7 500 € TTC
De 150 000 € à 199 999 €	8 000 € TTC
De 200 000 € à 239 999 €	9 000 € TTC
De 240 000 € à 299 999 €	10 000 € TTC
Plus de 300 000 €	3.8% TTC

Dans le cadre d'un mandat de recherche, le barème applicable sera majoré de 20%.

- * Diffusion de votre bien sur le site saint-pierre-du-perray-arthurimmo.com.
- * Pack publicité : parution de votre bien sur les sites Leboncoin, SeLoger, Logic-immo et Avendrealouer.
- * Avec votre collaboration, construction du plan média et de la stratégie de communication sur internet.
- * Compte-rendu de visite sous 48h.
- * Rédaction et signature du compromis de vente dans nos bureaux, gestion des prorogations de délai de condition suspensive de prêt et divers protocoles d'accord jusqu'à la signature de l'acte définitif.
- * Récupération des documents obligatoires pour l'envoi notaire.
- * Garantie de la solvabilité du candidat acquéreur par VousFinancer.com avant la signature du compromis de vente.
- Le titulaire de la carte professionnelle de l'Agence Arthurimmo.com AGENCE DE SAINT-PIERRE-DU-PERRAY est également le co-gérant de « VousFinancer.com » à Corbeil-Essonnes et à Bondoufle. La société « VousFinancer.com » est le 3ème courtier national avec plus de 200 agences en France.
- ** Engagement publicitaire prévu sur les sites Leboncoin, SeLoger, Logic-immo et Avendrealouer en plus du site saint-pierre-du-perrayarthurimmo.com.

Terrain à bâtir: 6% du prix du terrain avec un minimum de 10 000 € TTC à la charge du vendeur. **Division parcellaire gérée par l'agence**: 5% TTC par vente et lot vendu (avec un minimum de 10 000 € TTC par lot vendu).

	Rémunération TTC	
Honoraires de LOCATION	Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	Etat des lieux
A la charge du LOCATAIRE	12 €/m2 dans les zones au marché locatif très tendu 10 €/m2 dans les zones au marché locatif tendu 8 €/m2 dans les autres zones	3 €/m2
Et A la charge du PROPRIETAIRE		0 C/1112

Honoraires de GESTION	Cumul des loyers versés pour un montant total Inférieur à 1 500 € charges comprises	7.2 %
	Cumul des loyers versés pour un montant total Compris entre 1 500 € et 2 000 € charges comprises	6 %
	Cumul des loyers versés pour un montant total Supérieur à 2 000 € charges comprises	4.8 %
Garantie Loyers Impayés	Tout montant de loyer charges comprises	3 %

Cette grille est valable uniquement pour les clients particuliers (hors programmes neufs). En cas de délégation de mandat, seul le barème de l'agence titulaire du mandat est applicable. Tarifs TTC. Dans le cas d'une opération dans le Neuf ou bien si le vendeur est un professionnel et qu'il est assujetti à la TVA, les honoraires seront de 5% HT du prix de vente TTC.

Pour toute réclamation, si la réponse ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas reçu de réponse dans un délai de 60 jours, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur du Commerce Coopératif et Associé qui est compètent pour tout litige portant sur l'exécution des contrats conclus avec un agent immobilier Arthurimmo.com de l'AGENCE DE SAINT-PIERRE-DU-PERRAY par courrier à l'adresse suivante : MEDICYS 73 bd de Clichy 75009 PARIS Tél : 01 49 70 15 93 E-mail contact@medicys.fr ou sur le site www.medicys.fr sur lequel se trouvent la chartre de médiation du Commerce Coopératif et Associé et les justificatifs à fournir.